

Code d'article	253.72
Description	SACS SOS SANS ANSES
Catalogue	HOS 118
Mise à jour	30/07/2025 08:25:39



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 22+12x31 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 50 G/M2
Code Décision 97/129/CE PAP 22
Signage Triman et Info-Tri



Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499253722
EAN13 8420499253725

Colisage

Paquet Unités / paquet 500
Dimensions paquet (cm) 38,00 x 47,00 x 29,00
Poids brut colis (kg) 7,70
Volume paquet (m³) 0,0517940
Code Décision 97/129/CE PAP 20

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 500
Paquets /carton 1
Dimensions carton (cm) 38,00 x 47,00 x 29,00
Poids brut carton (kg) 7,70
Volume carton (m³) 0,0517940
Code Décision 97/129/CE

Palette Cartons / couche 5
Cartons / palette 25
Conditionnement (U base x couches) 5 x 5
Poids (kg) 216,50
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 164,00

Caractéristiques du matériau



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Pour plus d'informations sur l'utilisation prévue en contact avec des aliments, veuillez demander la Déclaration de Conformité du produit.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. Les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Produit comportant au moins 100% de matières recyclées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.